



PERIMETRE

Quand le bâtiment va !

BARRIERE THERMIQUE EN GEL TOUS SUPPORTS



HOTSTOP

PROPRIETES

HOTSTOP est un gel translucide, non toxique, sans danger, protégeant tous les matériaux contre **la flamme et la chaleur** lors des interventions de soudure ou brasage.

Les qualités thixotropes de **HOTSTOP** permettent une **application verticale**, ainsi qu'en **plafond**.

HOTSTOP évite le **démontage** des pièces sensibles à la **chaleur** lors des réparations nécessitant une soudure (joints caoutchouc, baguettes de protection, plastique, phares, pare-chocs...).

HOTSTOP ne laisse **aucune trace** sur les supports et se nettoie à l'eau.

HOTSTOP ne contient **aucune substance dangereuse** et ne dégage **aucune fumée nocive** ou dangereuse pour la santé.

MISE EN OEUVRE

IMPORTANT :

Bien agiter le spray avant usage.

Appliquer le gel sur une épaisseur de **plus ou moins 1 cm** sur les supports à protéger en vérifiant que toute la surface est traitée.

Procéder à une **application supplémentaire** en cours d'opération de soudure ou de brasage si le produit **rentre en ébullition**.

Une fois l'opération terminée, **essuyer l'excédent** de gel sur les matériaux oxydables ou **éponger** les supports non sensibles à l'eau.

SECURITE D'EMPLOI

Stocker hors de portée des enfants.

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir et consulter un médecin.

Retrouvez nos vidéos sur notre chaîne YouTube « Périmètre bâtiment »

Produit à usage strictement professionnel. Fiche de Sécurité disponible sur notre site Internet www.perimetre.pro, rubrique « Produits ».

Cette fiche technique annule et remplace toutes les précédentes concernant ce produit.

Les informations contenues dans la présente notice sont l'expression de nos connaissances et des résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant en aucun cas être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse, puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappe à notre contrôle. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison. DLU 1 AN. 24/06/2022